



VILLE
DE
PAULHAN
34230

Paulhan le 04 -09-2024

CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2024 à 18 h 30

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu de la délégation de signature et des décisions de Monsieur le Maire

- 1) Communication du rapport d'activités 2023 du SIVOM du canton d'Agde
- 2) Communication du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers
- 3) Communication du rapport relatif aux actions entreprises à la suite des observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie pour le contrôle des comptes et de la gestion de la SAEML BRL et de sa filiale BRL exploitation
- 4) Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ere classe titulaire temps non complet (28/35^{ème})
- 5) Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de certaines de ses attributions en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales - Modification
- 6) Décision modificative
- 7) Approbation de l'actualisation du plan linéaire éligible dans le cadre du plan rénovation façades de la Communauté de Communes du Clermontais
- 8) Demande de prorogation pour la subvention de la région - Tranche 2 de la gare
- 9) Acceptation définitive de la donation sans charges ni conditions du bien immobilier sis 21 ter Cours national, appartenant à l'association « Rencontre et Loisirs », et donation de la somme de 18 000€
- 10) Aliénation de biens acquis depuis moins de cinq par exercice du droit de préemption



Le Maire : **Claude VALERO**